



Devant les perspectives terrifiantes qui s'ouvrent à l'humanité, nous apercevons encore mieux que la paix est le seul combat qui vaille d'être mené.

Ce n'est plus une prière, mais un ordre qui doit monter des peuples vers les gouvernements, l'ordre de choisir définitivement entre l'enfer et la raison.

Albert Camus

| Grand angle

# Cap sur la transition écologique

L'AGGLO EN ACTION P. 12

Rénovation du centre culturel Simone-Signoret

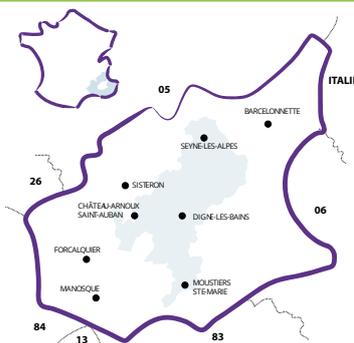
DÉCRYPTAGE P. 15

Géoparc de Haute-Provence

PROCHE DE VOUS P. 16

Gestion des déchets

# Les 46 communes de Provence Alpes Agglomération



1. Aiglun
2. Archail
3. Auzet
4. Barles
5. Barras
6. Beaujeu
7. Beynes
8. Bras-d'Asse
9. Champtercier
10. Château-Arnoux-Saint-Auban
11. Châteauredon
12. Digne-les-Bains
13. Draix
14. Entrages
15. Estoublon
16. Ganagobie
17. Hautes-Duyes

18. La Javie
19. La Robine-sur-Galabre
20. Le Brusquet
21. Le Castellard-Mélan
22. Le Chaffaut-Saint-Jurson
23. Le Vernet
24. Les Mées
25. L'Escale
26. Majastres
27. Malijai
28. Mallefougasse-Augès
29. Mallemois
30. Marcoux
31. Mézel
32. Mirabeau
33. Montclar
34. Moustiers-Sainte-Marie

35. Peyruis
36. Prads-Haute-Bléone
37. Saint-Julien-d'Asse
38. Saint-Martin-les-Seynes
39. Sainte-Croix-du-Verdon
40. Selonnet
41. Seyne-les-Alpes
42. Saint-Jeannet
43. Saint-Jurs
44. Thoard
45. Verdaches
46. Volonne

## SOMMAIRE

**p.4** RETOURS EN IMAGES

**p.6** EN BREF

**p.8** GRAND ANGLE  
Cap sur la transition écologique !

**p.12** L'AGGLO EN ACTIONS  
- Rénovation du centre culturel Simone-Signoret  
- Modernisation de l'abattoir de Digne-les-Bains  
- La communauté d'agglomération se mobilise dans le domaine de la santé

**p.15** DÉCRYPTAGE  
Qu'est ce que le Géoparc ?

**p.16** PROCHE DE VOUS  
Déchets : des consignes de tri harmonisées pour des collectes optimisées

**p.18** D'UNE COMMUNE À L'AUTRE

- Une audio-balade pour (re)découvrir l'aérodrome de Saint-Auban
- La bibliothèque de Seyne rejoint le réseau de lecture publique de l'agglomération
- Une artiste en résidence dans les crèches de Beynes et Digne-les-Bains
- Le service de l'eau continue à optimiser son fonctionnement et sa réactivité grâce à la télégestion

**p.20** L'ENTRETIEN  
Nathalie Quintane, écrivaine

**p.21** À VOUS L'OBJECTIF

**p.22** TRIBUNES POLITIQUES

**p.23** AGENDA



### Chères habitantes, chers habitants de Provence Alpes Agglomération,

La fin de l'année 2023 a été particulièrement riche en événements dans de nombreux domaines comme en témoignent la Fête de la Randonnée et de l'Outdoor, le Festival de la biodiversité Inventerre, le Forum de la Transition ou encore le mois de la Bande Dessinée. Ces temps forts, reconnus pour la qualité de leur programmation, mettent en lumière l'investissement de la communauté d'agglomération en faveur du territoire, de son attractivité, de son dynamisme mais aussi et surtout de ses habitants. Ils constituent des moments précieux de partage, de découverte, d'exploration, d'émotion et de rencontres.

Harmonisation et évolution des collectes pour favoriser le tri des déchets, acquisition de bus hybrides pour le RTUD, lancement d'un Marathon pour la biodiversité, programmation de travaux et déploiement d'une télégestion pour économiser la ressource en eau, mise en actions du Projet Alimentaire Territorial pour une alimentation locale et de qualité, aménagement d'une liaison douce entre le Musée Promenade et la Dalle aux ammonites, poursuite du déploiement de l'extinction nocturne en lien avec les communes du territoire... De nombreux projets ont vu le jour, confirmant l'engagement de la collectivité en faveur de la transition écologique.

Une nouvelle année débute avec déjà en perspective la réalisation de plusieurs projets d'envergure. En effet, l'année 2024 marquera le démarrage des travaux de modernisation et d'agrandissement de la crèche de Moustiers-Sainte-Marie, l'avancement du projet de rénovation des deux bassins des thermes de Digne-les-Bains, sans oublier l'aboutissement de la rénovation complète du centre culturel Simone-Signoret ; une opération à 4,5 millions d'euros qui permettra de disposer d'un complexe culturel plus spacieux, moderne et écoresponsable. En contribuant au développement culturel, économique, touristique et durable du territoire, les projets portés par la communauté d'agglomération continueront, cette année encore, à renforcer son dynamisme et son attractivité.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Des vœux de paix, de solidarité, de sérénité partagée et d'amitié que je tiens tout particulièrement à partager avec vous.

Une excellente année 2024 à tous ! ○

**Patricia GRANET-BRUNELLO**  
Présidente de Provence Alpes Agglomération  
Maire de Digne-les-Bains

#### Provence Alpes Agglo Magazine N°4 - Janvier 2024

Directrice de la publication :  
Patricia Granet-Brunello  
Rédactrice en chef : Julia Vuillier-Devillers  
Rédaction : Julia Vuillier-Devillers  
et Marie Bauza  
Conception graphique et mise en page :  
Mathilde Boudin--Queyrel  
Photos : Provence Alpes Agglomération,  
sauf mention contraire  
Imprimerie : Imprimerie de Haute Provence  
- imprimé sur papier certifié PEFC  
Tirage : 25 000 exemplaires  
Dépôt légal : N° ISSN 2268-5278

Publicité Spa de Haute Provence :  
Crédit photo, Lenaturographe - Office de  
Tourisme Digne-les-Bains Val de Durance  
Création graphique : Mathilde Boudin--  
Queyrel - Provence Alpes Agglomération

Provence Alpes Agglomération  
BP 90153 - 4 Rue Klein  
04990 Digne-les-Bains cedex  
Tel : 04 92 32 05 05

Retrouvez toute l'actualité de Provence Alpes Agglomération sur

 Provence Alpes Agglomération  
[www.provencealpesagglo.fr](http://www.provencealpesagglo.fr)



## 16 et 17 septembre Fête de la randonnée et de l'outdoor

Véritable succès pour cette 19<sup>e</sup> édition de la fête de la rando avec plus de 750 participants réunis durant le week-end. Malgré une météo mitigée, le public était au rendez-vous pour pratiquer la randonnée et les 60 activités outdoor proposées par Provence Alpes Agglomération : VTT, parapente, escalade, canyoning, canoë, trail, via ferrata... pour ne citer qu'eux. Cette année, des départs de randonnée ont été organisés à partir de Moustiers-Sainte-Marie, une balade gourmande sur le marché et aux alentours de Digne-les-Bains avec le Chef cuisinier Frédéric Payan. De nombreuses animations étaient également proposées dans le Village Outdoor installé sur la place du Général De Gaulle (mur d'escalade, draineuse, rola-bola, dégustation de produits locaux...). ◉



## 3 octobre Inauguration du Festival Inventerre

La soirée d'inauguration du festival de la biodiversité Inventerre, en présence de Vincent Munier, a fait salle comble au centre culturel René Char où le public est venu assister à la projection-débat du film « Vivant » de Yann Arthus-Bertrand. Le festival qui s'est déroulé du 3 au 8 octobre a rassemblé plus de 2700 personnes autour de nombreuses animations : conférences, ateliers, sorties découvertes, projections-débats, expositions... Rendez-vous en 2025 pour la 10<sup>e</sup> édition de cet événement qui s'inscrit plus que jamais comme LE temps fort dédié à la biodiversité dans la région. ◉



## 4 octobre Forum de la Transition

La 3<sup>e</sup> édition du Forum de la Transition a pris place au Palais des Congrès dans le cadre du festival de la biodiversité Inventerre. Plus de 600 visiteurs sont allés à la rencontre d'une trentaine d'exposants pour s'informer et échanger avec les acteurs locaux et les partenaires du territoire qui œuvrent au quotidien pour la transition écologique. ◉



## 10 octobre Lancement officiel du label « scène nationale » pour le Théâtre Durance

Le Théâtre Durance a été labellisé « scène nationale » en mai dernier par la ministre de la Culture. Le label a été officiellement lancé avec l'ouverture de la saison culturelle le 10 octobre, en présence de Marc Chappuis, préfet des Alpes-de-Haute-Provence, Bénédicte Lefeuvre, directrice régionale des affaires culturelles, Éliane Barreille, présidente du Département des Alpes-de-Haute-Provence, Patricia Granet-Brunello, présidente de Provence Alpes Agglomération, et de nombreux représentants des intercommunalités des Alpes de Haute-Provence. L'occasion pour Patricia Granet-Brunello de rappeler que « ce projet est le fruit d'un long travail rendu possible grâce à l'implication des acteurs et élus du territoire pour la culture. Ce label vient reconnaître notre ambition culturelle pour ce territoire ». ◉



## 4 novembre Lancement du « Mois de la BD »

Organisé par le réseau de lecture publique de Provence Alpes Agglomération, le Mois de la bande dessinée s'est déroulé du 1<sup>er</sup> au 30 novembre dans plus de 16 communes de l'agglomération.

Cette manifestation tout public a mobilisé les médiathèques, bibliothèques, établissements et structures socio-culturelles du territoire qui ont permis la réalisation de nombreuses animations. Un temps fort a été marqué par la BD-concert « les carnets de Cerise » qui a rassemblé près de 350 personnes, le 14 novembre dernier, au Palais des Congrès de Digne-les-Bains. ◉



## 7 décembre Pose de la première pierre au centre culturel Simone-Signoret

La pose de la première pierre des travaux pour la rénovation du centre culturel Simone-Signoret s'est déroulée en présence de Marie-Paule Demiguel, sous-préfète de l'arrondissement de Forcalquier (représentant Monsieur le Préfet des Alpes de Haute-Provence), Jean-Charles Borghini, Conseiller régional, Alain Delsaux, Conseiller départemental délégué à la culture, Patricia Granet-Brunello, Présidente de Provence Alpes Agglomération et René Villard, Maire de Château-Arnoux-Saint-Auban.

Projet phare porté par la collectivité, le centre culturel est en cours de rénovation depuis l'été 2023. Ce chantier d'ampleur vise à rendre le complexe plus moderne, spacieux et écologique pour un espace culturel agréable et accessible à tous. La livraison du chantier et la réouverture des espaces est prévue d'ici décembre 2024 (voir page 12). ◉





## Travaux

### Création d'une voie douce à Digne-les-Bains

Le chantier d'aménagement d'une liaison douce entre le Musée Promenade et le site de la Dalle aux Ammonites a pris fin en décembre avec la création et la sécurisation de la voie sur 1 km, la mise en place d'une signalétique et d'une aire d'interprétation. Piétons, cyclistes, familles et personnes à mobilité réduite peuvent désormais relier les deux sites en toute sécurité. Les travaux, d'un montant de 197 000€ ont été financés par la Communauté d'Agglomération, l'État (DSIL) et le Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence. ○

## Médiathèques

### Mise en place d'une desserte externalisée

Chaque année, plusieurs milliers de documents sont empruntés par les usagers des 16 bibliothèques du territoire.

En septembre, le réseau des médiathèques a mis en place un service de desserte externalisée par le biais de La Poste afin de répondre à une demande croissante des réservations de documents.

La collectivité investit un budget de 17 000€ par an pour mettre à disposition des bibliothèques et de leurs adhérents un panel de plusieurs centaines de milliers de documents. ○

**Résidence d'auteur :** Pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, le réseau des médiathèques de Provence Alpes Agglomération accueillera tout le mois de mars, un(e) illustrateur(rice) de littérature jeunesse. Au programme : créations, rencontres et échanges avec les habitants du territoire. ○

## Application

Mobicoop,

### le service de covoiturage

L'application Mobicoop proposée par Provence Alpes Agglomération est un service sans commission de covoiturage où conducteurs et passagers peuvent partager des trajets ponctuels ou réguliers entre le domicile et le travail, vers des activités ou des événements.

Depuis son lancement en mai 2023, plus de 300 annonces ont été publiées sur la plateforme, soit 15 550 km parcourus. Si vous aussi, vous souhaitez covoiturer, rendez-vous sur le site internet <http://covoiturage.provencealpesagglo.fr> Quand l'énergie est partagée, le budget est allégé ! ○

## Aménagement du territoire

Présentation

### du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Le diagnostic de territoire et le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) ont été présentés aux habitants, élus et acteurs du territoire lors de quatre réunions publiques cet automne. Le SCOT est un document de planification de l'aménagement du territoire qui retranscrit le projet politique établi à partir de toutes les thématiques de l'urbanisme sur une période de 20 ans. Des recommandations et prescriptions issues du projet politique seront formalisées dans le document d'orientations et d'objectifs puis déclinées à l'échelle des communes qui devront rendre compatibles leurs documents d'urbanisme locaux (Plans Locaux d'Urbanisme et cartes communales). ○

## Transports

### Gestion des cartes et abonnements en ligne

Sept bus du réseau des Transports Urbains Dignois se sont équipés de nouveaux valideurs sans contact au mois de juin. La création des cartes se fait auprès des bureaux de Provence Alpes Agglomération ou grâce à la création d'un compte en ligne sur : [tud.platforme-2cloud.com/front](http://tud.platforme-2cloud.com/front). Pour recharger leur carte, les usagers peuvent se rendre dans les tabacs presse de Digne-les-Bains ou sur leur espace en ligne. L'achat de billets unitaires reste possible directement auprès du chauffeur. ○

## ○ Dispositif

### Fonds de Participation **aux Habitants**

En 2023, le Fonds de Participation des Habitants a été créé et financé dans le cadre de la Politique de la Ville. Il s'agit de l'attribution d'une bourse pour financer des micro-projets ponctuels portés par des collectifs d'habitants des quartiers prioritaires de la ville comme des fêtes de quartiers, des repas partagés, des manifestations culturelles ou sportives, sorties...

L'objectif ? Favoriser et développer le lien social entre habitants et participer à l'amélioration du cadre de vie. La demande d'aide FPH peut être réalisée avec le soutien du CCAS de Digne-les-Bains et des structures partenaires afin de préparer le projet. ○

## ○ ZAE

### Foncier économique **disponible à la Cassine**

La zone d'activité de la Cassine à Peyruis, qui compte actuellement une cinquantaine d'entreprises, va se développer davantage avec l'arrivée de deux nouvelles entreprises dont les terrains sont en cours d'acquisition. Provence Alpes Agglomération poursuit la viabilisation des terrains dont 10 hectares seront mis à la vente d'ici fin 2024.

Ce bassin industriel a été reconnu comme faisant partie des «territoires d'industries » par l'État. Cette labellisation permettra aux entreprises de bénéficier des financements dédiés au développement industriel. ○

## ○ GAL

### Programme **LEADER**

Le Comité de Programmation du nouveau Groupe d'Action Locale (GAL) s'est constitué à l'issue des six réunions publiques organisées sur le territoire dont le président, Bernard Teyssier, a été élu en décembre dernier. Les premiers appels à projets LEADER devraient être lancés durant le premier trimestre 2024. Le Comité sera ensuite chargé de sélectionner et d'accompagner les nouveaux projets en cohérence avec la stratégie locale portant sur :

- l'alimentation durable et les circuits courts,
- l'énergie et l'environnement,
- le tourisme durable,
- l'économie locale,
- la culture et la qualité de vie.

Provence Alpes Agglomération va bénéficier d'une dotation de 2 millions d'€ pour financer ces projets (fonds FEADER\* et fonds publics nationaux). Si vous avez un projet et que vous souhaitez obtenir plus d'informations sur le programme, vous pouvez contacter l'équipe LEADER par mail : [leader23-27@provencealpesagallo.fr](mailto:leader23-27@provencealpesagallo.fr). ○

\*(FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural)



## Programme

### « **Action cœur de ville** »

La 2<sup>e</sup> phase du programme qui a démarré en 2023 se poursuit avec, notamment, la réhabilitation urbaine de l'îlot Pie de ville, la restructuration des rues principales de Digne-les-Bains, le réaménagement du site de la gare routière, la mise en œuvre du Schéma Directeur Cyclable, la restructuration du Musée Promenade, l'aménagement d'un cheminement entre l'Office de tourisme et la Dalle aux ammonites, la stratégie de développement de l'hôtellerie... ○

## ○ Eau

### Soyez avertis en cas **de coupure**

Le service Eau et Assainissement de l'Agglomération met à disposition de ses abonnés un espace personnel en ligne qui permet entre autres de gérer son contrat, de consulter et régler ses factures, d'accéder aux relevés de compteurs.

Pour être averti par SMS lors d'une coupure d'eau, il est important de renseigner ses coordonnées téléphoniques sur son espace, accessible sur

<https://provencealpesagallo-eau.fr>. ○

## ○ Petite enfance

### Le personnel des crèches de Digne-les-Bains **formé à la méthode Snoezelen**

Cet automne, six agents des crèches Les Premiers Pas et Le P'tit Jardin ont été formés à l'approche Snoezelen. Cette méthode permet d'offrir aux jeunes enfants des moments privilégiés de détente et de bien-être basés sur des propositions de stimulation et d'exploration faisant appel à leurs cinq sens. L'accompagnement est proposé dans un cadre sécurisant, dans le respect de leur rythme et de leurs intérêts.

Une initiative inédite pour favoriser l'éveil sensoriel des plus petits. Ce projet a été financé par la CAF et Provence Alpes Agglomération. ○

# Cap sur la transition écologique !

## 3 questions à Sandrine Cosserat, vice-présidente de Provence Alpes Agglomération déléguée à la transition écologique

© Cyrille DEVILLE



**Provence Alpes Agglomération est aujourd'hui reconnue pour être un territoire « en transition », mais qu'est-ce que cela signifie concrètement ?**

Depuis sa création, la communauté d'agglomération s'est structurée et organisée pour s'engager dans la transition écologique à travers des actions concrètes. Pour bien avancer, il faut planifier ! En 2020, nous avons élaboré un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) renforcé depuis par un Contrat d'Objectif Territorial (COT). Fin 2023, la fusion de ces deux documents structurants a permis d'élaborer une **feuille de route de la transition écologique composée d'une cinquantaine d'actions** à réaliser entre 2023 et 2026. Ces actions transversales sont portées par plusieurs vice-présidences et coordonnées par un service dédié. Notre objectif est ainsi de devenir un territoire à énergie positive d'ici 2050 !

**Pouvez-vous donner des exemples d'actions en cours ?**

Nos actions, nombreuses, s'articulent autour de plusieurs grands domaines. A titre d'exemple, la communauté d'agglomération en porte une dizaine en lien avec la **mobilité**. Celles-ci comprennent notamment le lancement de la plateforme de covoiturage Mobicoop en 2023, la réalisation du schéma directeur cyclable de la Moyenne-Durance en 2024 et la création des pistes cyclables identifiées dans le schéma directeur cyclable de Digne-les-Bains en 2024 et 2025.

Pour favoriser le recours aux **énergies renouvelables**, Provence Alpes Agglomération a également pris part et accompagné le projet de création d'un biométhaniseur à Saint-Auban (mise en service prévue en 2025). En 2023, elle a conçu un cadastre solaire permettant d'identifier le potentiel photovoltaïque sur l'ensemble de son territoire et accompagne les communes qui souhaitent s'engager dans son déploiement.

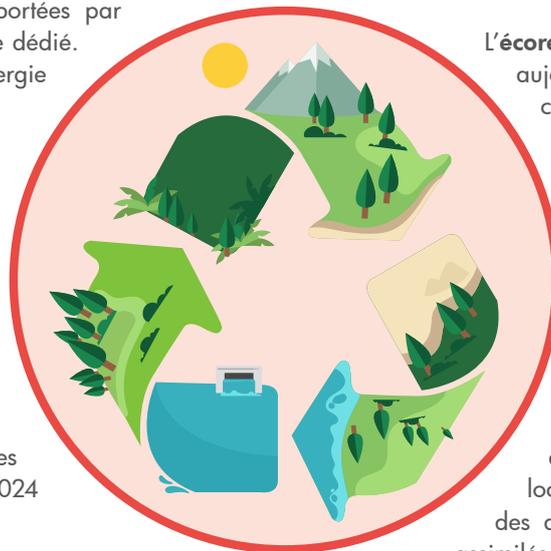
Concernant la **transition énergétique**, des études thermiques sont en cours sur 40 bâtiments (appartenant à Provence Alpes Agglomération et à 16 communes partenaires) et l'année 2024 marquera, en autres, le lancement du programme national de sensibilisation Cubes Ecoles dans cinq écoles.

Provence Alpes Agglomération poursuit par ailleurs ses actions concernant **l'économie circulaire et l'économie en transition** dans le cadre du PAT (projet alimentaire territorial), et du renouvellement du label du Géoparc (2023) qui contribue à promouvoir un tourisme durable.

Elle s'attache enfin à **s'adapter au changement climatique** à travers des actions allant du Marathon de la biodiversité à l'organisation du Festival Inventerre en passant par sa Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et la

sensibilisation à la prévention des feux de forêts via les Communes Forestières. En 2024, nous candidaterons d'ailleurs au concours des Capitales Françaises de la Biodiversité !

**Au-delà des projets portés, en quoi cette transition écologique s'intègre-t-elle dans le fonctionnement même des services et structures de la communauté d'agglomération ?**



L'**écocorresponsabilité** prend aujourd'hui une place centrale dans le fonctionnement de tous les services de Provence Alpes Agglomération. C'est notamment le cas du service de l'eau avec le déploiement de la télégestion, du service des déchets avec son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés et le démarrage de son chantier d'harmonisation des collectes, de l'éclairage public avec la validation de la stratégie « Éclairer juste », des bâtiments avec le déploiement de la télégestion et le remplacement de huit chaudières en 2023, ou encore du service des transports avec le renouvellement progressif de la flotte de véhicules par des véhicules électriques ou hybrides.

L'Agglomération a commencé à déployer une stratégie de coûts évités et de sobriété qui permet, sur de nombreux projets, d'allier les enjeux de transition écologique aux enjeux financiers liés à la crise énergétique. Cette dernière devient, dans ce sens, un accélérateur de changement même si nous avons encore beaucoup à faire ! ○

## ○ Transition énergétique

# Pour un chauffage plus économique et écologique

Provence Alpes Agglomération s'attache à réduire sa consommation énergétique et son impact environnemental en modernisant les systèmes de chauffage de ses bâtiments. En 2022 et 2023, la communauté d'agglomération a ainsi procédé au remplacement de chaudières fioul et gaz par des chaudières gaz et bois plus écologiques (réduction de la

consommation énergétique de 20 à 35%) sur huit sites (Diniapolis, conservatoire de musique, Font Robert, Château des Sieyes, abattoir, régie des eaux de Seyne, IDBL, Musée Promenade). Quatre sites ont également été raccordés au gaz de ville. Un système de télégestion a par ailleurs été déployé sur 13 bâtiments communautaires (crèches de Seyne, Mallemoisson et

Volonne, siège de PAA, médiathèque de Digne-les-Bains et sites des nouvelles chaudières) ainsi qu'une vingtaine de sites communaux.

Permettant d'optimiser l'utilisation du chauffage et d'améliorer la réactivité en cas de panne ou de dysfonctionnement, la télégestion devrait engendrer une économie de chauffage de 10 à 20%. ○

## ○ Extinction nocturne

# Pour un « éclairage juste » de la voie publique

Dans un contexte de crise énergétique et d'urgence climatique et écologique, l'extinction nocturne de l'éclairage public s'impose naturellement comme une pratique à la fois engagée et raisonnable.

Elle consiste à adapter l'éclairage de la voie publique à l'usage qui en est fait, en éteignant au cœur de la nuit, les secteurs pas ou très peu fréquentés (parcs et jardins, secteurs résidentiels, zones de commerces, de travail, etc.).

À ce jour, **38 des 46 communes du territoire la pratiquent**. Elles seront bientôt rejointes par cinq autres. Engagée dans cette démarche depuis février 2023, la ville de Digne-les-Bains verra l'ensemble de son territoire couvert d'ici fin 2024. Cet essaimage est le fruit du travail mené depuis 2021 par Provence Alpes Agglomération, en lien

avec les communes, pour cartographier les réseaux des 6000 points lumineux du territoire, définir les secteurs et les horaires d'extinction, équiper en horloges astronomiques les 23 communes et 11 zones d'activités où elle exerce la compétence et apporter un accompagnement technique aux 23 autres communes souhaitant s'engager dans la démarche.

**«Le fait de pratiquer l'extinction nocturne de 23h30 à 5h30 réduit de 50% la consommation énergétique due à l'éclairage public»**, souligne Carole Toussaint, vice-présidente déléguée aux travaux.

À budget constant, cette pratique, qui implique peu d'investissement (45000€ pour équiper tout le territoire en horloges astronomiques), permettra à la communauté d'Agglomération

de dégager près de 100 000 euros d'économies dès 2024. Ce montant sera directement investi dans la modernisation progressive des équipements et dans le remplacement des lampes à sodium, énergivores, par des luminaires à leds, bien plus sobres en énergie. Ce projet ambitieux représente un investissement de plus d'un million d'euros sur les dix ans à venir.

*« À terme, cette stratégie en deux temps devrait entraîner une réduction de 75% de la consommation énergétique due à l'éclairage public »,* souligne Carole Toussaint.

Elle accompagne par ailleurs la préparation de la candidature du Géoparc de Haute-Provence au label Réserve Internationale de Ciel Étoilé (RICE) dans le cadre du programme Espace Valléen. ○

### Le saviez-vous ?

L'éclairage public participe directement au déclin de la biodiversité (perturbation du comportement des papillons de nuit et de leurs espèces associées comme les chauves-souris, de l'horloge physiologique des plantes, des trajectoires de migration d'oiseaux, etc.). Il masque le ciel étoilé, impacte la santé humaine (dérèglement des rythmes circadiens, perturbation du sommeil) et représente plus de 40% de la consommation d'électricité des communes (chiffres Ademe).



# L'agglomération décroche sa 2<sup>e</sup> étoile au label Climat Air Énergie

En novembre 2023, Provence Alpes Agglomération a décroché sa deuxième étoile au label national « Climat Air Énergie » qui récompense l'engagement et les performances des collectivités concernant la transition écologique. L'obtention de ce label s'appuie

sur un référentiel composé de 61 mesures réparties dans six domaines : la planification territoriale, le patrimoine de la collectivité, l'approvisionnement en énergie, eau et assainissement, la mobilité, l'organisation interne, la coopération et communication. ○

## ○ Préservation de la biodiversité

# Un marathon pour la biodiversité !

**P**lanter 10 km de haies et créer 10 mares d'ici 2025 : c'est le défi que s'est lancé Provence Alpes Agglomération dans le cadre du Marathon de la biodiversité ! Financée par l'Agence de l'eau, cette opération s'adresse essentiellement aux agriculteurs et communes du territoire. Il s'agit d'une action concrète en faveur de la biodiversité. La création de mares et de haies permet en effet de créer des habitats et corridors écologiques pour de nombreuses espèces, de préserver les ressources naturelles et d'éviter l'érosion des sols. À ce jour, la totalité des créations de mares et la moitié des plantations de haies prévues sont déjà programmées. Les premières plantations ont débuté cet hiver et se poursuivront au printemps sur les terres des communes et exploitants agricoles engagés. Les mares seront quant à elle réalisées entre fin 2024 et début 2025. ○

### Une initiative saluée à l'échelle régionale

À l'occasion du Forum Régional de l'Eau organisé le 29 novembre dernier, Provence Alpes Agglomération s'est vue décerner le Trophée « Eau et biodiversité » pour cette initiative en faveur de la biodiversité. Elle figurait ainsi parmi les deux territoires (avec le Parc Régional du Lubéron) récompensés pour leurs actions exemplaires à l'échelle régionale.



## ○ Exposition

# 23 ans d'évolution paysagère à découvrir en photos

**P**longez au cœur des paysages de la vallée des Duyes et de la basse Bléone et revivez leur évolution à travers une exposition interactive et ludique retraçant plus de 20 ans de transformation !

Proposée par Provence Alpes Agglomération dans le cadre de l'Observatoire photographique du paysage des Duyes-Bléone, cette exposition rassemble des photos prises par le photographe Gilbert Fastenaekens sur 40 sites du territoire. Pour la réaliser, les mêmes points de vue ont été photographiés tous les quatre ans en moyenne de 1996 à 2019.

Un écran numérique tactile accompagné de supports explicatifs permettent de découvrir ces séries de photos et ainsi d'apprécier l'évolution des paysages (forêt, rivières, secteurs résidentiels, paysages agro-pastoraux...).

Inaugurée en octobre 2023 à Thoard à l'occasion du festival Inventerre, cette exposition itinérante sera amenée à voyager dans différents lieux publics au cours des mois à venir.

**Elle est à découvrir à la médiathèque de Digne-les-Bains jusqu'au mois de mars.** ○



**+ d'infos :** Rendez-vous sur [www.provencealpesagallo.fr](http://www.provencealpesagallo.fr) pour retrouver le calendrier de ses lieux de diffusion mis à jour.

## ○ Évènement

# Festival Inventerre : un évènement dédié à la préservation de la biodiversité

**T**ous les deux ans, Provence Alpes Agglomération organise le festival de la biodiversité Inventerre. Une façon d'associer culture, science et éducation pour informer et sensibiliser les élus et citoyens à l'urgence biologique et écologique. Conférences, projections, sorties découvertes, expositions, ateliers... Cet évènement permet au grand public de développer ses connaissances en allant à la rencontre de celles et ceux qui œuvrent pour préserver la biodiversité. Du 3 au 8 octobre 2023, la 9<sup>e</sup> édition du festival a réuni plus de 2700 personnes autour de la thématique des sciences participatives et de l'engagement citoyen à travers le 3<sup>e</sup> Forum de la Transition. ○



## Économie circulaire

# Le Projet Alimentaire Territorial en pleine action !



Un nouveau chapitre s'ouvre pour le Projet Alimentaire Territorial de Provence Alpes Agglomération avec la validation, en décembre, d'un programme de 29 actions nouvelles à réaliser d'ici 2026

Parmi les actions lancées cet hiver, trois initiatives co-financées par l'ADEME permettent de s'attaquer à la précarité alimentaire, au gaspillage alimentaire et d'étudier l'adaptation de l'agriculture au changement climatique. Depuis le mois de décembre, des **ateliers de cuisine** animés par la cuisinière Eléonore Flandin sont ainsi proposés aux habitants des quartiers du Pigeonnier et des Augiers, en partenariat avec le CCAS de Digne-les-Bains. Ils sont réalisés à partir des produits du marché pour promouvoir une alimentation locale et durable. En 2024, quatre établissements de restauration collective seront par ailleurs accompagnés par FNE 04 dans le diagnostic et la mise en œuvre d'actions pour réduire leur **gaspillage alimentaire**. Enfin, Agribio04 ira à la rencontre des agriculteurs

du territoire pour faire un état des lieux des **changements de pratiques induites par la sécheresse** et des solutions envisageables. La **valorisation des produits locaux auprès des touristes** fera elle aussi l'objet de plusieurs actions menées cette année en partenariat avec les PAT de la Communauté de Communes Alpes-Provence-Verdon et de Jausiers, avec le soutien financier de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Une enquête permettra ainsi de questionner leur rapport aux produits locaux et une étude sera menée sur la requalification de la Maison de produits du pays de Mallemois. En parallèle, la création d'un outil de transformation collectif pour les filières viande et végétale fera l'objet d'une étude d'opportunité pour mieux identifier les besoins sur le terrain. ○



### Le saviez-vous ?

Le Projet Alimentaire Territorial est un dispositif d'animation et de coordination territoriale destiné à favoriser l'accès de tous à une alimentation saine, locale et de qualité. Porté par Provence Alpes Agglomération avec les acteurs du territoire, il est reconnu par le ministère de l'Agriculture. En février 2024, Provence Alpes Agglomération candidatera pour être labellisée PAT de niveau 2 et ainsi faire reconnaître son degré d'avancement et sa dimension opérationnelle.

+ d'infos : [www.provencealpesagglo.fr](http://www.provencealpesagglo.fr) et sur la page Facebook Projet Alimentaire Territorial « Cultivons le goût d'ici » - PAA

## Mobilité

### Encourager et faciliter la pratique cyclable

Si Provence Alpes Agglomération s'attache à encourager la pratique du vélo à travers l'organisation annuelle d'une Fête du vélo, elle facilite également son usage au quotidien grâce à la planification et la réalisation d'un ensemble d'aménagements cyclables. Alors qu'une liaison douce vient d'être réalisée entre la Dalle aux ammonites et le Musée Promenade à Digne-les-Bains, des projets se préparent déjà du côté du boulevard Pompidou où une **nouvelle piste cyclable** de 980 m va être créée d'ici fin 2025. Identifié comme prioritaire dans le schéma directeur cyclable de Digne-les-Bains, ce nouvel aménagement

s'accompagnera d'une sécurisation de la traversée du rond-point Michael Baghoni et Yann Simeoni. Il permettra de rallier le chemin des Marquis à la promenade du Tibet et ainsi de sécuriser la liaison entre les quartiers du Tivoli, du Moulin et le centre-ville. Après Digne-les-Bains en 2022, un **schéma directeur cyclable** va également être réalisé cette année à l'échelle des huit communes de la Moyenne Durance. Une étude approfondie des besoins et usages permettra de définir et de cartographier un ensemble cohérent d'aménagements à réaliser pour faciliter les déplacements des cyclistes. ○

### Décarboner les transports en commun

Cet automne, deux nouveaux véhicules hybrides ont intégré la flotte des véhicules du réseau des Transports Urbains Dignois (RTUD) progressivement renouvelée par Provence Alpes Agglomération. Ces nouveaux bus permettent de réduire considérablement les coûts de consommation, d'entretien et de maintenance, mais également de diminuer l'impact environnemental des transports, grâce à leur fonctionnement à l'électrique et au B100 (biocarburant renouvelable produit à partir de Colza français). Provence Alpes Agglomération a mobilisé 700.000 euros pour l'acquisition de ces deux véhicules plus propres. ○

### Faciliter le covoiturage

provencealpesagglo

Connectez-vous sur [covoiturage.provencealpesagglo.fr](http://covoiturage.provencealpesagglo.fr) ou sur l'application Rezo Mobicoop

Transition Écologique Durance Provence GAL Dignois Méditerranée 2020 L'Europe investit dans les zones rurales mobicoop

En 2023, Provence Alpes Agglomération a lancé une plateforme de covoiturage pour favoriser une mobilité partagée à l'échelle de son territoire. Ce service sans commission est particulièrement adapté aux trajets du quotidien.

Il permet aux covoitureurs qui l'utilisent de faire des économies, de réduire leur empreinte carbone et de transformer leurs trajets en moments conviviaux ! ○



○ Rénovation et restructuration

# Rénovation du centre culturel Simone-Signoret :

**Le centre culturel Simone-Signoret à Château-Arnoux fait l'objet d'importants travaux de rénovation et de restructuration depuis le mois d'août dernier. Les travaux permettront d'offrir aux habitants et au public, un nouvel espace culturel en 2024.**

**Un pôle culturel moderne, fonctionnel et écoresponsable**

Consciente des enjeux climatiques et œuvrant pour la transition énergétique, Provence Alpes Agglomération a fait le choix d'une construction durable et moderne pour un complexe culturel plus économe, spacieux et confortable. Ce projet d'envergure va ainsi permettre de répondre aux nouvelles normes environnementales écologiques et énergétiques tout en améliorant l'accueil du public et des services proposés dans cet ensemble qui abrite le Cinématographe, le Théâtre Durance, la médiathèque Louis-Joseph, une salle d'exposition et le restaurant Le Stendhal.

**Le programme du chantier**

Le projet de rénovation et de restructuration prévoit l'agrandissement des bâtiments d'une surface totale de 260m<sup>2</sup> :

- le cinéma bénéficiera d'une nouvelle entrée et d'un bureau au rez-de-

- chaussée de 55m<sup>2</sup>,
- le restaurant sera agrandi de 54m<sup>2</sup> avec une salle donnant sur une terrasse extérieure avec pergola,
- la médiathèque jouira de 120m<sup>2</sup> de plancher supplémentaire et bénéficiera d'une mezzanine et de locaux de stockage.
- le Théâtre Durance disposera d'un nouveau vestiaire et d'un accès amélioré entre l'accueil et le bâtiment existant.

Le programme prévoit également des mises aux normes du cinéma et des services proposés pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. La priorité porte aussi sur la rénovation thermique de la structure (confort été comme hiver) avec une modernisation des équipements basse consommation, le remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur air et eau, pour offrir une meilleure performance énergétique et une parfaite isolation phonique. Enfin, une signalétique harmonisée

sur la placette permettra de mieux se repérer et se déplacer au sein du site. La maîtrise d'ouvrage du chantier est portée par l'Agglomération et la maîtrise d'œuvre par R+4 Architectes et leur équipe.

D'ici la fin de l'été, le chantier révélera, un ensemble culturel unifié, modernisé et cohérent pour ces équipements très utilisés par le public de l'ensemble du territoire.

**Le chantier de réhabilitation, pas à pas...**

Une première phase de travaux s'est achevée en septembre avec la déconstruction des arches principales et du kiosque, ainsi que la création de fondations. La seconde phase a permis la réalisation du gros oeuvre : création des extensions, déconstruction intérieure et extérieure de la médiathèque (escalier) et pose d'une cloison pour la nouvelle chaufferie dans la salle d'exposition. Cette année, les travaux porteront principalement sur la rénovation et l'aménagement des espaces intérieurs de la médiathèque (isolation, maçonnerie, pose de verrière...), la création d'une terrasse pour le restaurant et la démolition de la « cage aux lions » et du porche existant.



# un projet phare pour l'Agglomération

La dernière phase du chantier sera consacrée aux aménagements paysagers et aux extérieurs.

## Maintien des services

Provence Alpes Agglomération s'investit pour assurer au maximum la continuité des services durant les travaux en proposant des solutions alternatives. Des équipements extérieurs provisoires ont été installés à l'automne pour permettre au restaurateur de poursuivre son activité. Une médiathèque éphémère a été ouverte à Saint-Auban pour assurer le dépôt-retrait de documents.

Le cinéma et le restaurant seront temporairement fermés courant février (les dates seront communiquées ultérieurement).

Suivez l'évolution du chantier et retrouvez les dates phares du projet (modification des accès, ouvertures et fermetures...) sur

[www.provencealpesagallo.fr](http://www.provencealpesagallo.fr)

## Un investissement pour la culture

La rénovation du centre culturel s'inscrit dans les projets majeurs portés par la Communauté d'Agglomération pour soutenir le développement culturel et économique du territoire.

Cette opération représente un

investissement conséquent pour la collectivité. Son montant s'élève à plus de 4,5 millions d'euros, financé par Provence Alpes Agglomération, avec

le soutien de l'Union Européenne, de l'État, de la Région SUD-PACA et du Département des Alpes-de-Haute-Provence. ○

## Un label national pour le Théâtre Durance

Le Théâtre Durance s'est vu attribuer le label « scène nationale » par la ministre de la Culture le 5 mai 2023, il rejoint ainsi le réseau des 77 scènes nationales. Inauguré en 2007 et dirigé par Elodie Presles depuis 2014, le Théâtre Durance s'attache à développer un projet qui allie à la fois programmation exigeante, soutien à la création et éducation artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire.

L'obtention d'un tel label est l'aboutissement du travail de son équipe, accompagnée et soutenue par les acteurs et les élus du territoire. Seul équipement dédié au spectacle vivant et à la création contemporaine sur le département des Alpes de Haute-Provence, le Théâtre Durance a construit une relation forte à son territoire et avec ses partenaires institutionnels, qui se traduit aujourd'hui par le projet « scène nationale de territoire(s) ».

Grâce à ce label, de nouveaux moyens financiers seront accordés

pour développer davantage le projet pluridisciplinaire du théâtre et ainsi favoriser la présence d'artistes. En effet, la labellisation se traduira par un accroissement du budget qui atteindra 1,6 million d'€ grâce à la subvention de l'État.

## Le Théâtre en chiffres

Une salle de spectacle de

**323** places, une scène de

répétition, un studio d'enregistrement

**11** salariés,

**2** alternant(es).



## ○ Élevage

# Modernisation de l'abattoir de Digne-les-Bains

Cet hiver, l'abattoir de Digne-les-Bains se modernise grâce à un ensemble de travaux et d'acquisition de matériel.

D'ici fin janvier, l'ancienne échaudeuse-épileuse à porcs datant des années 80, sera ainsi remplacée par une nouvelle machine moins énergivore, plus performante et plus ergonomique.

Ce remplacement s'accompagne de travaux préparatoires dont la création d'une ouverture pour accéder à la machine et en faciliter l'accès.

Rénovation de deux frigos, remplacement du nettoyeur haute-pression, installation de caméras de surveillance, rénovation des vestiaires des agents, petits travaux de rénovation au niveau des couloirs et de la salle de découpe... Plusieurs autres travaux contribueront à améliorer le fonctionnement général de l'abattoir.

Le coût de cette opération de modernisation s'élève à 200 000 €.

Il est financé avec le soutien de l'État (à hauteur de 40 %) dans le cadre du Plan de relance. ○

### Le saviez-vous ?

Mis au service des éleveurs du territoire, l'abattoir de Digne-les-Bains réalise près de 400 tonnes d'abattage (bovin, ovin, porcin) chaque année dont 60 % de viande découpée sur site.

Il détient la qualification BIO et VBF (viande bovine Française).

## ○ Compétences

# La communauté d'agglomération se mobilise dans le domaine de la santé

inauguration du Spa thermal de Haute-Provence, création d'un living lab en santé et autonomie avec un appartement pédagogique, organisation du salon Domotique et santé, impulsion d'une maison sport-santé et du programme Retour au sport, mise en place de comités de pilotage (copil) dédiés au parcours de soin des seniors et à l'accès aux soins... Ces dernières années, Provence Alpes Agglomération a déployé de nombreuses actions autour de la Pleine santé qui constitue l'un des piliers de sa stratégie de développement économique.

**Pour aller plus loin, en 2023, la communauté d'agglomération a inscrit le domaine de la santé parmi ses compétences additionnelles. Ainsi, elle est désormais compétente pour agir sur le volet de la santé en soutenant les projets dont le rayonnement dépasse le périmètre communal** (actions et structuration des communautés professionnelles territoriales de santé, coordination de maisons de santé et de centres

de garde, actions de prévention et de sensibilisation, promotion du territoire en faveur de l'installation de professionnels de santé, expérimentations et innovation dans le domaine de la santé...).

En effet, les difficultés d'accès aux soins représentent aujourd'hui un frein majeur à l'attractivité et au développement du territoire. Cet enjeu dépasse largement les découpages administratifs et

l'intercommunalité a un rôle à jouer auprès des communes et en lien avec les territoires voisins. Bien que la santé relève d'une compétence régalienne de l'État, de plus en plus de collectivités locales interviennent et apportent leur contribution pour défendre ou sauver l'offre de santé de proximité. C'est tout l'enjeu de cette démarche qui permettra à la communauté d'agglomération de s'investir plus concrètement. ○



○ Patrimoine géologique

# Qu'est-ce que le Géoparc ?



**Le Géoparc de Haute-Provence est né de la volonté de préserver et de valoriser un patrimoine géologique unique au monde, une biodiversité remarquable, une culture faite d'histoires d'hommes et des œuvres d'art contemporain, grandeur nature. Cette terre qui porte les traces de plus de 300 millions d'années révèle une histoire singulière qui a façonné le relief actuel offrant une grande diversité de paysages selon les secteurs.**

## Digne-les-Bains, berceau des géoparc mondiaux UNESCO

Le Géoparc de Haute-Provence, dont le siège se situe au Musée Promenade à Digne-les-Bains, a été l'un des premiers créé dans le monde en l'an 2000, aux côtés des territoires du VulkanEifel en Allemagne, du Parc culturel du Maestrazgo en Espagne et de la Forêt pétrifiée de Lesvos en Grèce. Organisés en réseau européen et mondial, ils ont fait le choix d'une politique exigeante de revalidation tous les 4 ans.

## Réévaluation du Géoparc

Porté par Provence Alpes Agglomération en partenariat avec la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch, le Géoparc de Haute-Provence a demandé le renouvellement de son label UNESCO en 2022. Deux experts mandatés par l'UNESCO ont été

accueillis sur le territoire en juillet 2023 pour réaliser une mission d'évaluation. Accompagnés d'élus et des membres du Géoparc, ils se sont rendus sur différents sites aménagés, dans les vallées de la Bléone, du Bès, de La Blanche, de la Durance et du Sasse pour découvrir les actions réalisées sur le territoire depuis la précédente revalidation en 2019.

## Renouvellement du label UNESCO

En septembre 2023, le Conseil Mondial des Géoparc de l'UNESCO a validé le renouvellement du label du Géoparc

pour une période de 4 ans. Une décision qui valorise le travail réalisé sur le territoire et la montée en puissance du Géoparc de Haute-Provence au sein notamment des stratégies touristiques et de développement durable.

Le label « Géoparc Mondial » est l'une des plus haute distinction de l'UNESCO aux côtés des labels « Patrimoine Mondial de l'Humanité » et « Réserve de Biosphère ». Ce label est délivré aux territoires qui présentent un patrimoine géologique de valeur internationale, qui s'engagent à le protéger et à le valoriser en le mettant en lien avec tous les autres patrimoines dans une perspective de développement durable.

Il offre ainsi une véritable reconnaissance internationale et permet un partage d'expériences avec les autres membres du réseau. ○

## Parution du livre « Regards sur le Temps »

Cet ouvrage de synthèse sur le Géoparc de Haute-Provence invite habitants et visiteurs à découvrir ou redécouvrir les patrimoines naturels, culturels et immatériels d'un territoire emblématique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Un lieu géologique riche et grandiose qui raconte aussi l'histoire de femmes et d'hommes qui ont su inventer un nouveau modèle de développement, reconnu à l'échelle mondiale. Paru en décembre 2023, ce livre est disponible à la vente au prix de 29€ dans les librairies du département et au Musée Promenade à compter du mois d'avril.

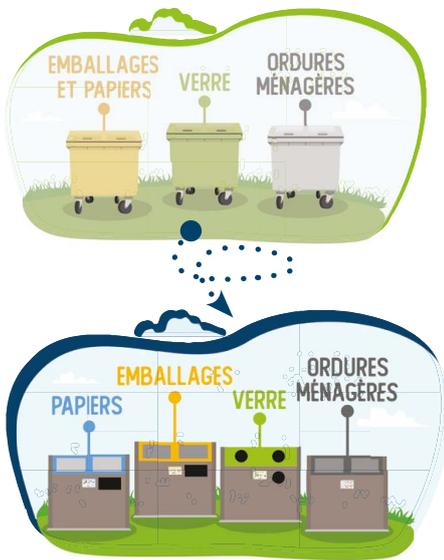


Gestion des déchets

# Déchets : des consignes de tri harmonisées

La gestion des déchets est devenue un enjeu économique et écologique majeur qui nécessite de repenser notre organisation collective et nos habitudes individuelles. Pour faire face à ce nouveau défi, Provence Alpes Agglomération fait évoluer et harmonise le fonctionnement des collectes des déchets et des consignes de tri sur son territoire. Elle développe par ailleurs de nombreux outils permettant à chacun de trouver une solution pour réduire sa production de déchets.

// **Les déchets, un défi commun à la portée de chacun** //



## Déploiement de nouveaux points de collecte

Début 2025, tous les bacs roulants dédiés aux ordures ménagères (OMr)\* et au tri sélectif auront disparu du territoire au profit de colonnes regroupées en points de collecte.

Chaque point de collecte rassemblera quatre colonnes dont :

- ▶ Une colonne grise dédiée aux ordures ménagères ;
- ▶ Une colonne jaune dédiée aux emballages ;
- ▶ Une colonne verte dédiée au verre ;
- ▶ Une colonne bleue dédiée au papier.

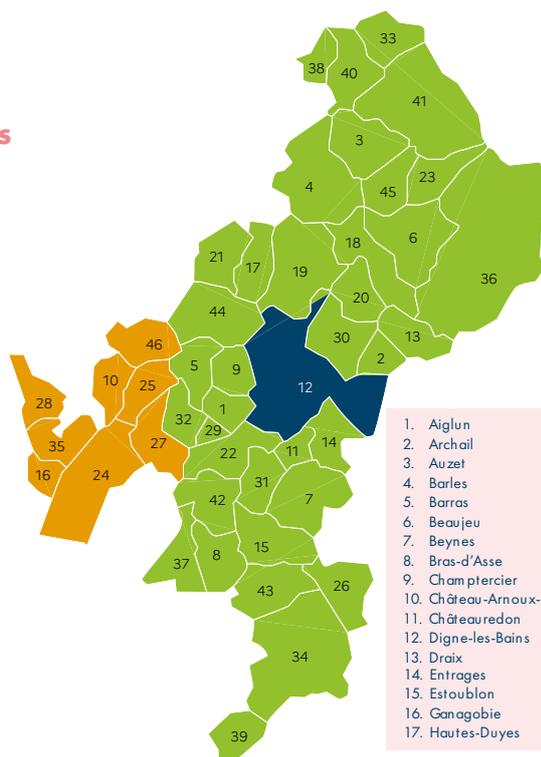
Courant 2024, des colonnes dédiées aux cartons seront également déployées sur

l'ensemble des communes du territoire. Cette nouvelle organisation a pour but d'optimiser le service de collecte pour une meilleure maîtrise des coûts, d'améliorer le cadre de vie, mais aussi et surtout de **faciliter le geste de tri des habitants en regroupant tous les flux en un seul et même point**. Les collectivités voisines qui ont déjà mis en place ce système ont vu leurs tonnages d'ordures ménagères diminuer de 15 à 20 %.

\*Pour les professionnels, le service de collecte des OMr (ordures résiduelles) se maintient en bacs roulants et reste soumis à la redevance spéciale.

## Un déploiement en trois étapes

- **Fin 2023** : 94 points de collecte à Digne-les-Bains
- **1<sup>er</sup> semestre 2024** : 96 points de collecte sur les communes de la Moyenne Durance
- **Fin 2024 - début 2025** : 56 points de collecte sur les autres communes du Bassin Dignois  
33 points de collecte sur le secteur de Bras-d'Asse  
37 points de collecte sur le secteur de Seyne



1. Aiglun
2. Archail
3. Auzet
4. Barles
5. Barras
6. Beaujeu
7. Beynes
8. Bras-d'Asse
9. Champcier
10. Château-Arnoux-Saint-Auban
11. Châteauredon
12. Digne-les-Bains
13. Draix
14. Entrages
15. Estoublon
16. Ganagobie
17. Hautes-Duyes

18. La Javie
19. La Robine-sur-Galabre
20. Le Brusquet
21. Le Castellard-Mélan
22. Le Chaffaut-Saint-Jurson
23. Le Vernet
24. Les Mées
25. L'Escalé
26. Majastres
27. Malijai
28. Mallefougasse-Augès
29. Mallemoisson
30. Marcoux
31. Mézel
32. Mirabeau
33. Montclar
34. Moustiers-Sainte-Marie
35. Peyruis
36. Prads-Haute-Bléone
37. Saint-Julien-d'Asse
38. Saint-Martin-les-Seynes
39. Sainte-Croix-du-Verdon
40. Selonnet
41. Seyne-les-Alpes
42. Saint-Jeannet
43. Saint-Jurs
44. Thoard
45. Verdaches
46. Volonne

**Rendez-vous sur :**

[www.provencealpesagglo.fr](http://www.provencealpesagglo.fr), onglet « gestion des déchets » ▶ « Où déposer mes déchets ? » pour retrouver les points de collecte les plus proches de chez vous !



# isées pour des collectes optimisées

## Instauration d'une tarification incitative d'ici 2025

Dans un second temps, ces nouvelles colonnes seront dotées de systèmes de comptage (accès par badge pour chaque foyer, avec un suivi du nombre de dépôts dans les colonnes dédiées aux OMr) permettant l'instauration d'une tarification incitative. L'objectif ? Maîtriser les coûts du service et continuer à encourager le tri des déchets en responsabilisant davantage les usagers sur leur production de déchets et leur utilisation du service. ○

## Rappel des bons gestes à adopter

- ▶ **Les ordures ménagères** sont à déposer dans un sac bien fermé d'un volume de 30 litres maximum.
- ▶ Les emballages sont à déposer en vrac (pas dans un sac) dans les colonnes vertes pour le verre et jaunes pour les autres emballages (métalliques, plastiques, cartonnets, briques et cartons à pizza). Il est inutile de les laver. Les bouchons doivent être vissés à la bouteille plastique ou déposés dans les points de collecte de l'association Les Bouchons d'Amour.
- ▶ Tous les papiers (journaux, magazines, courriers publicitaires, prospectus, enveloppes à fenêtre, cahiers à spirale, papiers avec agrafes) se recyclent dans les colonnes bleues.
- ▶ Les grands cartons bruns doivent être vidés, pliés puis déposés dans les colonnes dédiées ou déposés en déchèterie. ○

## Les dates clés du projet



**E**nsemble, contribuons à diminuer nos déchets et notre impact environnemental !

## Biodéchets : des solutions de tri adaptées à chaque situation

Aujourd'hui, les ordures ménagères des habitants du territoire comprennent près de 30% de biodéchets (chiffres 2022). Ces derniers se retrouvent en centre d'enfouissement et contribuent à la pollution des sols alors qu'ils pourraient être considérés comme une ressource et être revalorisés sous forme de compost ou de biométhane.

Pour répondre à cet enjeu et aux objectifs de la loi AGEC, Provence Alpes Agglomération déploie un ensemble de solutions de tri à la source adaptées à l'hétérogénéité du territoire :

- **Des composteurs individuels** sont d'ores et déjà vendus à prix réduit (20 € au lieu de 60 € environ) pour les habitants disposant d'un jardin (informations et réservations par téléphone au 04.92.35.32.79 pour le secteur de Seyne ; 04.92.32.65.36 pour les secteurs de Digne-les-Bains et Château-Arnoux-Saint-Auban ; 06.30.94.27.00 pour le secteur de Bras d'Asse) ;
- D'ici 2025, **40 plateformes de compostage partagé** seront déployées dans les petites communes volontaires et 38 autres dans des établissements scolaires et médico-sociaux ;
- D'ici 2025, **des colonnes dédiées aux biodéchets** seront installées dans les points de collecte des 10 communes les plus urbanisées.

## Le saviez-vous ?

Provence Alpes Agglomération a élaboré un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) comprenant 32 actions à réaliser d'ici 2026. Décliné en huit axes complémentaires (incitation à la réduction et au réemploi des déchets verts, promotion des acteurs de la réparation et du réemploi, accompagnement de l'organisation d'éco-événements et de marchés éco-responsables, etc.), ce programme de prévention doit permettre de :

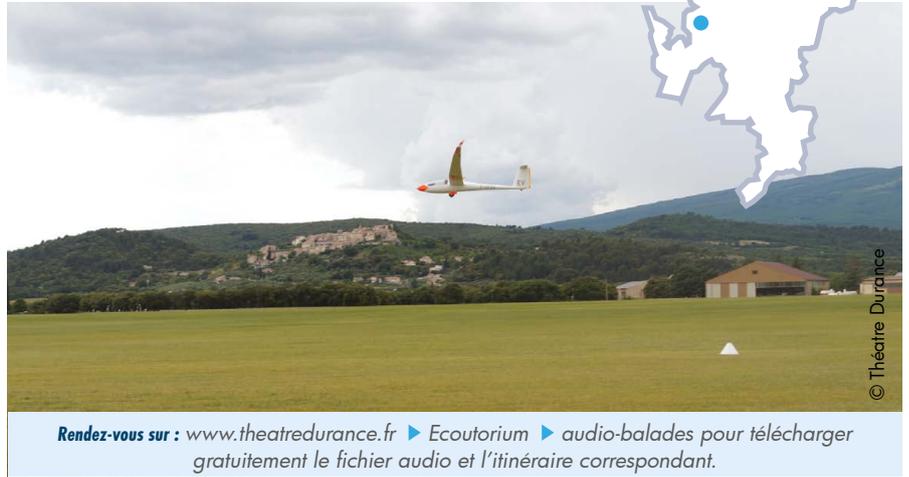
- Réduire de 10 % la quantité de déchets ménagers en 2025 par rapport à 2015
- Réduire de 50 % la quantité de déchets enfouis (par rapport à 2010)
- Valoriser 55 % des matières d'ici 2035.



## Loisirs

### Une audio-balade pour (re)découvrir l'aérodrome de Saint-Auban

En septembre, le théâtre Durance a inauguré sa septième audio-balade: une œuvre musicale inédite accompagnant une balade autour de l'aérodrome de Saint-Auban. Créée par le saxophoniste, clarinetiste et compositeur Sylvain Rifflet, cette œuvre musicale s'intitule *Plan, plane, planeurs, planeuses*. Elle est disponible gratuitement sous la forme d'un fichier sonore à télécharger, accompagné d'un fichier texte décrivant le parcours à suivre. L'itinéraire proposé forme une boucle de 50 minutes, pour 3,4 km (niveau facile). Une façon originale de découvrir ou redécouvrir l'aérodrome. ○



Rendez-vous sur : [www.theatredurance.fr](http://www.theatredurance.fr) ▶ Ecoutorium ▶ audio-balades pour télécharger gratuitement le fichier audio et l'itinéraire correspondant.

## Culture

### La bibliothèque de Seyne rejoint le réseau de lecture publique de l'agglomération

Depuis cet automne, la bibliothèque de Seyne est la 16<sup>e</sup> bibliothèque du réseau de lecture publique de Provence Alpes Agglomération. Les usagers de la bibliothèque du territoire seynoïse ont ainsi accès à l'ensemble des 155 000 documents du réseau avec un système de réservation et de livraison à Seyne. Leur abonnement (cartes et tarifs identiques pour l'ensemble

du réseau) leur donne également accès à une offre numérique composée d'un large choix de films, de formations et de cours de langues. Cette intégration permet par ailleurs à la médiathèque de participer aux grands événements culturels de l'agglomération comme le Mois de la BD. Elle est le fruit d'un travail conjoint entre élus, bénévoles et agents de Provence Alpes Agglomération et de la commune de Seyne pour continuer à développer une culture quotidienne de



Située dans la Maison de Pays (place d'Armes), la bibliothèque de Seyne est ouverte les mardis de 10h à 11h30 et les vendredis de 10h à 11h30 et de 16h à 18h. ○

Plus d'infos sur : [www.paam.fr](http://www.paam.fr)

## Initiatives

### Lancement du programme Villages d'avenir 04

En octobre 2023, l'État sélectionnait les communes lauréates du dispositif « Villages d'avenir 04 » destiné à soutenir les communes rurales dans la conduite de leurs projets.

Au total, neuf communes du territoire (Aiglun, Estoublon, Le Chaffaut-Saint-Jurson, L'Escalé, Malijai, Montclar, Moustiers-Sainte-Marie, Peyruis et Volonne) ont été retenues pour bénéficier de ce programme. Dès le mois de novembre, une chargée de mission a ainsi été recrutée par Provence Alpes Agglomération, avec le soutien financier

de l'État, pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets.

De l'identification des financements envisageables aux demandes de subvention, en passant par la passation des marchés publics et la réalisation d'études, l'accompagnement proposé touche à tous les domaines de l'ingénierie de projet. Il soutient la réalisation de projets s'inscrivant dans les quatre priorités du programme: la transition écologique, l'animation locale, la mise en valeur des patrimoines et l'accès aux services essentiels. ○



## ○ Petite Enfance

### Une artiste en résidence dans les crèches de Beynes et de Digne-les-Bains

En juin dernier, la crèche de Beynes et le Relais Petite Enfance de Digne-les-Bains ont accueilli durant une semaine, Fabienne Guilber-Burgoa, artiste peintre, venue réaliser un projet artistique intitulé « Chromakids ».

Tous les matins, l'artiste, accompagnée du personnel encadrant, a guidé les tout-petits sur le chemin de leur première initiation plastique à travers la découverte de la couleur et des gestes de composition : jeux de couleurs, textures, senteurs, cabanes molles, histoires

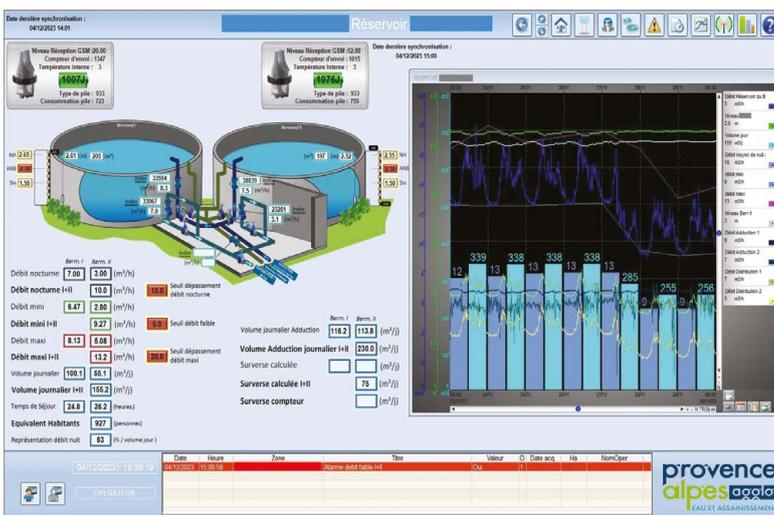
interactives, dessins libres... Une restitution de ces expérimentations a été faite aux parents en fin de semaine.

Ce projet sera reconduit cette année avec un nouvel artiste grâce au dispositif « Entrée des artistes » en partenariat avec Frac Sud, Cité de l'art contemporain, l'association Nouvelles Vagues et l'association Art & Culture-La Chouette. ○



## ○ Gestion de l'eau

### Le service de l'eau continue à optimiser son fonctionnement et sa réactivité grâce à la télégestion



Depuis 2021, le service eau et assainissement de Provence Alpes Agglomération déploie progressivement des dispositifs de télégestion sur l'ensemble de ses équipements. L'objectif ? Disposer de diagnostics fiables et intervenir immédiatement pour assurer la continuité du service en cas d'incident. En effet, le service gère un patrimoine de réseaux et d'ouvrages très important (110 captages, 170 réservoirs, 85 pompages et 925 kilomètres de réseau pour l'eau potable) répartis sur un territoire de près de 1 600 km<sup>2</sup>. Sur un patrimoine et un territoire aussi vastes, les incidents pouvant occasionner des coupures d'eau sont multiples et nécessitent d'être identifiés rapidement. S'appuyant sur des capteurs placés dans les ouvrages, le système de télégestion

permet d'envoyer un ensemble d'informations (mesures de niveau, de débit, fonctionnement des pompes, etc.) vers un poste central. En cas d'incident grave (niveau bas, coupure d'électricité, défaut de pompe...), une alerte est immédiatement lancée à des techniciens qui interviennent 24h/24 et 7j/7, avant que les premiers manques d'eau n'apparaissent pour les usagers. À ce jour, 190 sites sont ainsi surveillés à distance et l'ensemble du territoire devrait être couvert d'ici 2025.

#### Débusquer les fuites pour économiser la ressource en eau

Au-delà de ce rôle de sonneuse d'alerte, la télétransmission permet de détecter les réseaux sur lesquels il y a le plus de fuites. Ainsi, alors que les recherches de fuites étaient auparavant

essentiellement déclenchées de manière curative, depuis le mois de juin, un agent est exclusivement dédié à cette tâche. Il intervient sur les secteurs identifiés par le système, avec du matériel permettant de localiser les fuites de manière acoustique. En un peu moins de six mois, son travail a permis de réparer 100 m<sup>3</sup>/h de fuite d'eau, soit la consommation journalière de 650 personnes.

Si ces réparations s'avèrent nécessaires à l'heure où certaines ressources en eau se raréfient, elles s'accompagnent de travaux de renouvellement des réseaux indispensables pour un gain plus durable. Les investissements et les actions de réparation engagés par Provence Alpes Agglomération doivent ainsi permettre d'économiser 2 millions de mètres cubes d'eau par an d'ici 2030. ○



© Stephenioye2023

## Culture

# Nathalie Quintane, enseignante et écrivaine

de ses enfants fasse des études pour devenir enseignant. » Nathalie a appris à lire avec elle. Un apprentissage dont elle garde un souvenir heureux. « Je me souviens encore très bien de la méthode qu'elle utilisait et de l'histoire de la Chèvre de M. Seguin, qu'elle récitait par cœur. »

Romans, essais... Elle ne compte plus le nombre d'écrits dévorés depuis, avec un goût tout particulier pour la littérature fantastique et la poésie. « Ado, j'avais été marquée par la poésie du 19<sup>e</sup>, précise-t-elle. **Pour moi, la poésie commence avec Baudelaire, puis Ponge; avec la prose et la vie quotidienne. J'aime le sens du détail et l'intérêt pour l'ordinaire de la vie.** »

## Premières proses

À 22 ans, son Capes en poche, Nathalie est partie vivre à Dunkerque pour exercer son premier poste d'enseignante, bien des années avant de s'essayer à l'écriture.

« J'ai toujours beaucoup lu, mais j'ai commencé à écrire assez tard, à 29 ans, raconte-t-elle. À Dunkerque, j'avais rencontré un poète, Christophe Tarkos, qui avait une revue de poésie à Marseille. Cette revue avait deux contributeurs : lui et mon futur mari ! On est devenus amis et, un jour, ils m'ont demandé si j'avais quelque chose à proposer... Il a fallu cette occasion pour que je m'y mette. Avant, je me disais que ce n'était pas pour moi. Je ne me sentais pas autorisée à écrire... »

Cette opportunité lui a permis de publier son premier texte : une courte biographie parodique.

## « Tout va bien se passer »

De Dunkerque à Lisbonne, Angers, puis Digne-les-Bains, les années ont passé et ses écrits se sont multipliés. Trente ans plus tard, **Nathalie compte à son actif**

**plus d'une vingtaine de livres reconnus au niveau national.** « Mes romans partent toujours de quelque chose d'ordinaire qui se fracture », note-t-elle. Paru cet automne, son dernier ouvrage intitulé « Tout va bien se passer » se présente comme un conte cruel et drôle à la fois ; une farce politique débutant par une séance d'épilation et un ministre, sans bras ni jambes, qu'on suit, dans un Paris brumeux, jusqu'à l'Elysée...

« Il n'y a, pour moi, que la fable pour rendre compte de l'ambiance actuelle et de la situation politique si compliquée, étrange et paradoxale, affirme-t-elle. La littérature a des modes opératoires rusés qui lui permettent de dire certaines choses sans être censurée. »

## Digne-les-Bains... Une ville qui se dessine entre les lignes

Nathalie vit à Digne-les-Bains depuis les années 90, suite à une mutation pour rapprochement de conjoint. Et si la ville n'est pas explicitement citée dans ses ouvrages, elle apparaît, en filigrane, dans plusieurs d'entre eux. « **Le territoire est très présent dans mes romans,** affirme-t-elle. Derrière mon livre intitulé "Saint-Tropez" par exemple, c'est de Digne que je parle. Les agents de la médiathèque ne le savent sûrement pas, mais j'ai beaucoup travaillé avec. J'aime ses catalogues sur l'histoire de l'art. J'y ai très souvent été pour lire le journal et pour le plaisir de me laisser surprendre par des livres... »

**Les ouvrages de Nathalie Quintane sont disponibles, sur réservation, dans le réseau des médiathèques de Provence Alpes Agglomération. En 2024, les usagers des médiathèques la retrouveront par ailleurs dans le cadre de la restitution d'un projet mené en collaboration avec l'association RESF (Réseau Éducation Sans Frontières).**

On la retrouve au micro de France Culture, dans les lignes du journal Le Monde ou des Inrocks, pourtant, dans son quotidien, Nathalie Quintane (nom de plume) a fait le choix d'une vie discrète. Enseignante de français dans un collège dignois, elle garde généralement sous silence son identité d'écrivaine. « **Mon métier d'enseignante et celui d'écrivaine ont toujours été très séparés,** souligne-t-elle. Il n'y a que dans le livre "Un Hamster à l'école" que je les réunis en parlant de ma vie dans l'Éducation nationale. »

## De la chèvre de M. Seguin à la poésie du 19<sup>e</sup>

Élevée par sa grand-mère, c'est avec elle que Nathalie a découvert le monde de la littérature. « Je ne viens pas du tout d'un milieu artistique ou littéraire. Mes parents étaient employés des Postes en région parisienne, confie-t-elle. Mais ma grand-mère a joué un rôle important dans mon orientation. Elle avait dû arrêter l'école très tôt pour travailler et a toujours voulu qu'un



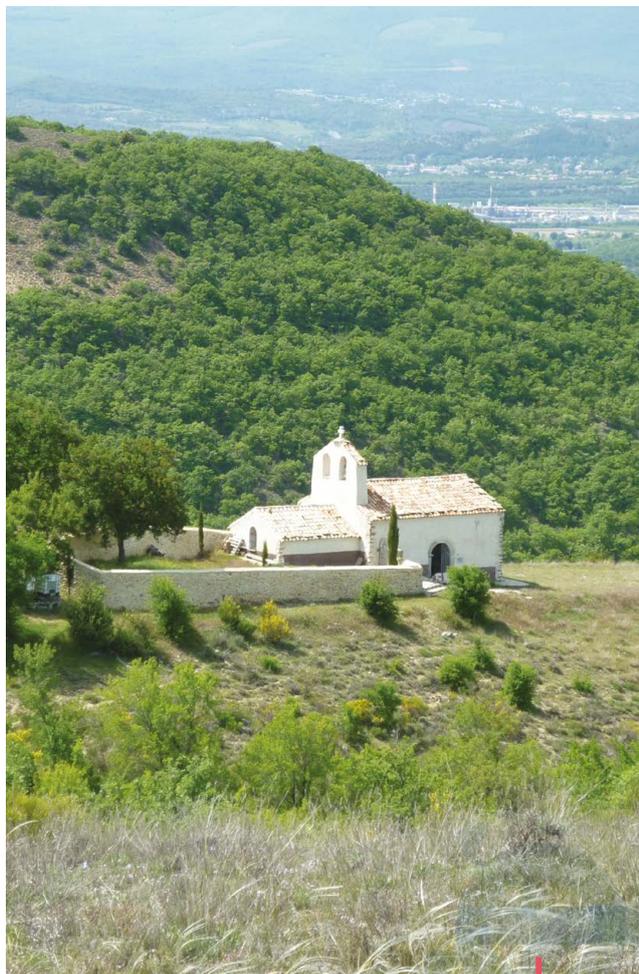
Passerelle du temps dans les Gorges de Trevans sur l'une des nombreuses randonnées proposées dans ce lieu.  
Photo : Renato Baciarelli



Château-Arnoux, quand le soleil et la pluie jouent à créer une ambiance magique au-dessus du lac formé par la retenue hydraulique de l'Escale. Photo : Irène Testa



Depuis l'emblématique Pic d'Oise jusqu'au Cheval Blanc en passant par Courbons, le Rocher de 9h, la Barre des Dourbes, le pic de Couard, l'évolution de la nature de la vallée des Duyes au secteur montagnard. Photo : Jacques Julien



Chapelle Saint Florent de Chenerilles à Malijai.  
Photo : Daniel Caron

**Vous aussi, adressez-nous votre plus belle photo du territoire de Provence Alpes Agglomération, accompagnée d'une légende, pour tenter d'être publiée dans Provence Alpes Agglo magazine !**

**Contact : [communication@provencealpesagglo.fr](mailto:communication@provencealpesagglo.fr)**

## DIGNE-LES-BAINS

### SPA THERMAL

de Haute-Provence

Espace aqualudique  
Soins bien-être  
Espace aquagym  
Activités sportives

[www.spadehauteprovence.com](http://www.spadehauteprovence.com)

29 Avenue des Thermes 04000 - Digne-les-Bains ••• Tél 04 92 32 58 46



Avec la participation de

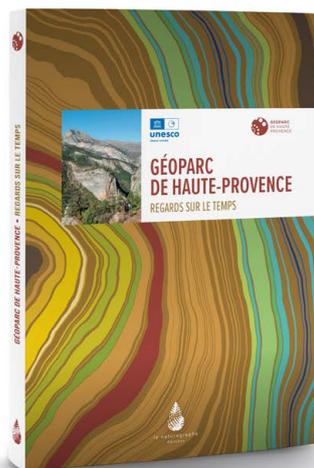


agence nationale  
de la cohésion  
des territoires



Communauté de Communes  
du Sisteronais-Buëch

# NOU VEAU TÉ



## Lancement du livre du Géoparc de Haute-Provence, « Regards sur le temps »,

Architecture, géologie, histoire, art de vivre, terroirs, culture, biodiversité... Ce bel ouvrage de synthèse réunit des explications didactiques, des informations pratiques mais aussi de nombreuses anecdotes méconnues sur des thématiques variées ! Il offre un récit littéraire et sensible, enrichi par les contributions de nombreux spécialistes et illustré de photos somptueuses qui rendent hommage à la beauté des paysages.

Ce livre est disponible à la vente au prix de 29 € dans les librairies du département.



## Tribunes politiques

Terre Dignoise

### Le Paradoxe politique contre Nature

Le tri des déchets et la réduction de l'enfouissement est primordial. Mais faut-il imposer une taxe incitative alors que le pouvoir d'achat est en berne? Replanter des haies pour plus de biodiversité est vertueux. Alors pourquoi ce silence quand on assiste à la destruction de centaines d'hectares de forêts pour l'implantation de Centrales photovoltaïques ?

Incompréhensible quand on parle de transition écologique qui comprend la transition énergétique et la préservation de la biodiversité. À l'heure où des spécialistes expliquent le rôle de nos arbres dans la régulation du climat, la lutte contre la sécheresse et l'érosion des sols, pourquoi coopérer avec le green business? ○

Gilles Chalvet  
Michelle Honnorat  
Benoit de Souza  
Marie-Claude Paire

Décembre 2023

## Ouverture du site du Fanget

Avec de nombreuses activités et soirées proposées tout au long de la saison

**Plus d'infos :**

Programme complet à retrouver sur la page Facebook Le Fanget - Site Nordique de Pleine Nature & Auberge Montagnarde

16 au 23 mars

## Portes ouvertes de la classe préparatoire aux écoles supérieures d'art

**École d'art IDBL**  
24 avenue Saint-Véran  
à Digne-les-Bains

**Plus d'infos :** [www.idbl.fr](http://www.idbl.fr)

Du 27 mai au 7 juin

## Semaine Européenne des Géoparcs

Sorties-découvertes des patrimoines du Géoparc et de ses géopartenaires

**Plus d'infos :** Programme complet à retrouver sur [www.geoparchauteprovence.com](http://www.geoparchauteprovence.com) et sur la page Facebook Unesco Géoparc de Haute-Provence

17 janvier

## Cérémonie des vœux à la Population

**À 18h30,**  
au Palais des Congrès  
à Digne-les-Bains

1<sup>er</sup> avril

## Réouverture du Musée Promenade

Parc Saint-Benoit à Digne-les-Bains

**Plus d'infos :** [www.geoparchauteprovence.com](http://www.geoparchauteprovence.com)

14 et 15 juin

## Festival Les Escapades

14<sup>e</sup> édition  
Concerts gratuits  
Plateau des Lauzières,  
Château-Arnoux-Saint-Auban

**Plus d'infos :** [www.theatredurance.fr](http://www.theatredurance.fr)

22 et 26 janvier

## La Truelle

**Théâtre**

Fabrice Melquiot, François Nadin  
Dans le cadre des Echappées  
du Théâtre Durance

**22 janvier à 19h**  
salle Maurice Kraft, Les Mées

**23 janvier à 19h**  
salle polyvalente, Montclar

**Plus d'infos :** [www.theatredurance.fr](http://www.theatredurance.fr)

9 et 10 avril

## Au Mauvais Endroit au Mauvais Moment

**Cirque musique**

Alice Barraud, Raphaël de Pressigny  
Au Théâtre Durance  
Les Lauzières,  
Château-Arnoux-Saint-Auban

**Plus d'infos :** [www.theatredurance.fr](http://www.theatredurance.fr)

24 au 28 juin

## Portes ouvertes des ateliers de l'IDBL

**École d'art IDBL**  
24 avenue Saint-Véran  
à Digne-les-Bains

**Plus d'infos :** [www.idbl.fr](http://www.idbl.fr)

30 et 31 janvier

## Promesse

**Théâtre et danse**

Cie HKC  
Au Théâtre Durance  
Les Lauzières,  
Château-Arnoux-Saint-Auban

**Plus d'infos :** [www.theatredurance.fr](http://www.theatredurance.fr)

27 et 28 avril

## De Ferme en Ferme

**Portes ouvertes et animations**

À la découverte des savoir-faire et pratiques agricoles du territoire  
Organisée par PAA et AgriBio04

**Plus d'infos :** [www.provencealpesagglo.fr](http://www.provencealpesagglo.fr)

En savoir plus  
[www.agenda-onsort.fr](http://www.agenda-onsort.fr)





Refuge d'Art du Vieil Esclanon à La Javie

*"Lorsque l'on monte en direction de la maison, sur un chemin sinueux, on a la couleur rouge dans le regard et la couleur rouge sur les pieds. On arrive alors dans la maison et on regarde ce mur avec cette ligne rouge et sinueuse. Je pense que ce sera un formidable écho à la randonnée."*

Andy Goldsworthy



**GÉOPARC  
DE HAUTE  
PROVENCE**